

HYDROGENE

CARBURANT DE L'AVENIR ?



SOMMAIRE

Les luttes

4 et 5

Actualités

12-15

DOSSIER
L'hydrogène

LA SANTÉ D'UNE ENTREPRISE PASSE AUSSI PAR CELLE DE SES SALARIÉS

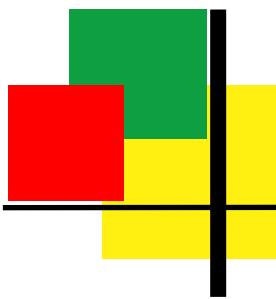


470 000*
ENTREPRISES NE PROPOSENT
PAS DE COUVERTURE SANTÉ
À LEURS COLLABORATEURS.

Qui a dit qu'un dirigeant de petite entreprise ne pouvait pas protéger ses salariés ?

Humanis, 1^{er} acteur en santé collective, propose une couverture santé simple et efficace, conçue spécialement pour les TPE de moins de 10 salariés.
Humanis est un groupe paritaire et mutualiste à but non lucratif.

Votre contact : **Catherine Jousse** ■ catherine.jousse@humanis.com



Le 25 juin, pour vos salaires, «RE» AGISSEZ.

La CGT est une organisation faite de syndiqués, portant au cœur de son activité l'implication des salariés pour donner de la force à leurs revendications en leur démontrant qu'ils peuvent régler leurs problèmes directement.

Le « *dialogue social* » serait la solution pour trouver des compromis, dit-on ici ou là !

Chaque jour, chaque mois, tout au long de l'année, se tiennent des « réunions » directions/élus, des milliers d'heures de « dialogue », mais force est de constater qu'il manque le « **social** », vues les conditions de vie et de travail des salariés à l'entreprise.

Avec la CGT, les salariés n'ont d'autre choix que celui de s'unir, agir ensemble pour que leur revendications soient prises en compte.

Patrons et Gouvernement ne cessent de pilonner nos droits, nos vies : travailler plus longtemps avec moins de salaire, moins de droits, tel est leur programme continu et sans fin, tant que les salariés restent spectateurs ou écoutent les « vendeurs de promesses » des syndicalismes d'accompagnement.

Les salaires des patrons en France sont les plus élevés d'Europe : en 2014/2015, ils se sont augmentés entre 10 % et 70 %, avec 5 873 100 € pour le PDG de Sanofi qui décide 0 € d'augmentation générale pour les salariés.

Sans le travail des salariés, pas de richesse : stopper les machines à profits, faire grève, c'est se donner les moyens pour gagner sur les salaires, les conditions de travail etc...

➡ **Prenons en mains notre vie à l'entreprise :**

AGISSONS LE 25 JUIN.

➡ **Partout, organisons le débat, le rassemblement, l'action pour gagner de réelles négociations sur nos salaires.**

➡ **Dans chaque service, atelier, débattons de l'action, des revendications, renforçons le syndicalisme CGT, le seul à agir avec les salariés, pour les salariés.**

**LE 25 JUIN, AGISSONS
POUR LES SALAIRES.**

Défense de l'industrie en Savoie : les salariées de Graftech en lutte.

PSE avec projet de fermeture. Sur les 50 salariés, 41 licenciements et 9 reclassements (Calais/ Italie). Les salariés sont en lutte depuis le 19/03 sur l'emploi et le maintien des activités à Notre Dame de Briançon. Appel CGT, le 1^{er} avril, le 9 avril à Paris, et le jour des réunions de CCE.

Remise de l'avis le 1^{er} juin. Expertise en cours.

Zéro : C'est le nombre de camions sortis de l'usine GRAFTECH depuis le 09/04. Le service « expédition » ou, si nécessaire, l'ensemble des salariés fait grève dès que la direction fait venir un camion. Les camions repartent à vide.

Zéro: C'est le nombre d'intérimaires, pourtant contactés individuellement par la direction, qui ont accepté de venir remplacer les grévistes de GRAFTECH pour charger les camions ! **C'est cela, la solidarité.**

Les salariés de l'usine GrafTech à Notre Dame de Briançon, avec leur syndicat CGT, sont toujours dans la lutte pour **développer l'emploi industriel** en Tarentaise et pour empêcher la fermeture « ignoble et inadmissible » de leur boîte. Rappelons que cette fermeture est uniquement dictée par la recherche de plus-value boursière, alors que les carnets de commandes sont pleins, le Chiffre d'Affaires dépasse le 1 Milliard d'€. La direction espère faire 3,5 millions d'€ d'économie sur 5 ans.

Des entreprises existent en Rhône-Alpes mais aussi en France et en Europe travaillant le graphite et susceptibles d'être intéressées par une reprise industrielle du site de Notre Dame de Briançon.



En réponse, la direction a proposé une prime supra-légale de licenciement. Rappelons-nous que leur parole lors de la première réunion était : **« PAS DE CADEAUX POUR LES SALARIÉS ».**

Certains salariés, bien entendu, étaient attirés par la somme. Le syndicat, en réunissant régulièrement les syndiqués, puis les salariés, en expliquant que « rien qu'avec la valeur des pièces stockées dans l'usine, GrafTech s'en mettrait plein les poches », l'avis des salariés reste unanimement : **« GRAFTECH VIVRA ! »**

Le syndicat prévoit :

- ✍ De proposer la grève reconductible en Assemblée Générale des salariés, pour éviter le vol par la direction des pièces produites,
- ✍ De proposer l'envahissement du bureau de la sous-préfète, pour obliger Macron à recevoir les salariés, suite au courrier envoyé au ministère et resté sans réponse.

Pour cela, les salariés ont besoin de la solidarité financière et de la mobilisation du jour au lendemain d'un maximum de militants. Soyons prêts à répondre à toute sollicitation pour construire le rapport de force.



Assemblée Générale des actionnaires de TOTAL.

Vendredi 30 mai 2015, 250 salariés du groupe TOTAL, venus en délégation, de nombreux sites du groupe se sont rassemblés devant le palais des congrès où se tenait l'assemblée générale des actionnaires du groupe.

L'accès était gardé par un dispositif policier important et les salariés n'ont pu pénétrer dans l'enceinte de l'édifice. Les grenades lacrymogènes ont été les seules réponses à leurs demandes légitimes de s'inviter à l'assemblée.

Des barrages filtrants, avec distribution de tracts, ont alors été mis en place par les salariés pour informer les automobilistes. Là aussi, l'intervention des forces de l'ordre à la botte de la Direction de TOTAL et avec l'accord du préfet de police, a empêché la juste expression des salariés.

Finalement, tenant compte de la détermination des salariés de s'adresser aux actionnaires et au patron de TOTAL, ce dernier a autorisé une délégation de deux camarades à s'exprimer devant les actionnaires. Sous les

insultes, les huées et les sifflets des actionnaires, exprimant leur haine du monde du travail, et démontrant si besoin était que la lutte des classes n'est pas un vain mot, nos camarades ont porté l'exigence d'une autre politique industrielle et du maintien de nos activités en France, le refus de la fermeture de la raffinerie de la Mède.

La lutte continue sur les établissements.



LUTTE chez DSM Nutritional Productions France.

Après deux débrayages les 13 et 15 avril 2015 de plus de cent salariés de l'entreprise, mécontents de la négociation obligatoire annuelle, la CGT revendique une augmentation générale de 50 € et le maintien des plages horaires modulables.

La direction ne concède rien, la CGT lance un appel à la grève le 22 avril bien suivi par les salariés avec reconduction le lendemain 23 avril.

La direction ouvre de nouveau une négociation et accepte quelques revendications :

- ✎ Pour le travail posté, paiement du temps de douche,
- ✎ Pour les cinq/huit suppressions de 11 remontes, intégration dans le temps de travail effectif des 10 mn de pause et de 5 mn de consigne,

- ✎ Pour les trois/huit, ajout de deux RTT,
- ✎ Pour l'horaire de jour, ajout d'une journée de RTT,
- ✎ Maintien de la plage horaire modulable,
- ✎ Et réouverture des négociations sur les salaires au courant du deuxième semestre.



Victoire des salariés de Sanofi Pasteur.

39 salariés de Sanofi en contrat précaire gagnent en justice et voient leur contrat requalifié en CDI.

C'est une grande victoire contre la précarité que les salariés avec la CGT de Sanofi Pasteur, ont obtenue.

Le 02 Juin 2015, 39 salariés ont gagné leur procès en appel. La justice confirme leurs CDI et l'abus de contrat précaire a été reconnu. Ce n'est qu'un début, car l'action menée conjointement par les salariés et la CGT, a obligé la direction à faire plus d'une centaine d'embauches.

Comme la décision de la Cour d'appel fait état d'une clause irrégulière figurant dans tous les CDD, cela signifie que tous les CDD sont donc requalifiables.

La CGT appelle les salariés à continuer le combat contre la précarité de l'emploi par la mobilisation et la construction de nouveaux dossiers.

La CGT conseille à tous les salariés en contrat précaire de refuser tout avenant au contrat de travail avant d'avoir échangé avec le syndicat.



SOLIDARITÉ NEPAL



La CGT et L'Avenir social lancent un appel urgent à la solidarité des organisations de la CGT, de leurs adhérents, des salariés avec le peuple népalais, victime d'un terrible tremblement de terre le samedi 25 avril 2015.

Suite à ce tremblement de terre d'une puissance exceptionnelle, on compte plus de 4 000 morts et 6 500 blessés. Ces pertes en vies humaines et la destruction de bâtiments, d'infrastructures et d'activités économiques auront des conséquences dramatiques sur le long terme pour le Népal, un des pays les plus pauvres. Après 10 ans d'une guerre civile meurtrière, la République était proclamée en 2008 et le pays se trouve encore en phase de construction. Le séisme a touché 36 des 75 districts que compte le Népal soit 40 % du pays.

Pour surmonter cette tragédie, le peuple népalais a besoin d'une solidarité à la hauteur de ses besoins immédiats. L'Avenir Social et la CGT organiseront la redistribution des fonds collectés en fonction des besoins définis en coopération avec les organisations syndicales népalaises.

Nous comptons sur une réaction rapide et massive à cet appel à la solidarité.

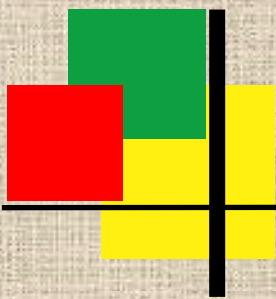
Adressez vos dons par chèque à l'ordre de :

« L'Avenir social – solidarité Népal »

L'Avenir social 263, rue de Paris – case 419

93514 Montreuil CEDEX

66 % de votre don sont déductibles des impôts, un reçu vous sera adressé.



L'HYDROGÈNE

PRÉAMBULE

Dans un premier temps, il est bon de rappeler que la société de consommation qui est la nôtre pousse l'ensemble des industriels, des gouvernances des différents pays et les salariés à rechercher toutes les solutions pour un développement durable et environnemental.

Nous avons collectivement la responsabilité de proposer des alternatives industrielles qui prennent en compte le déclin à venir, certes pas pour demain, mais inexorable, des ressources fossiles comme l'uranium, le gaz ou le pétrole. Des alternatives qui permettent de répondre aux besoins des populations sans être dans une logique permanente de profits. Il est important de faire bouger les consciences pour vivre mieux et assurer pour nous-mêmes et les générations futures, une société qui réponde aux besoins humains, une société de progrès qui garantisse l'accès à l'eau, à l'énergie, aux soins, à la culture, etc...

Alors que des milliards de personnes vivent dans le dénuement, **la FNIC CGT refuse de cautionner le mythe bourgeois de la « décroissance », travaille au contraire à élaborer des alternatives basées sur la réponse industrielle, la seule à même de satisfaire l'aspiration d'une grande partie de la population humaine à un niveau et une qualité de vie dignes de notre époque.**

C'est pourquoi, la future transition énergétique ne doit pas se contenter de viser à la seule réduction des gaz à effet de serre, comme l'avance systématiquement, par exemple, les patrons de l'industrie nucléaire.

Le bouleversement climatique, s'il est plus rapide que la vitesse à laquelle notre société peut s'adapter, aura un impact négatif, voire catastrophique.

Mais conduire une transition énergétique, à l'exemple du fiasco allemand aujourd'hui, sans tenir compte des besoins humains, sous le prétexte souvent évoqué en France de « décarbonner » l'économie, aura des impacts plus négatifs encore.

C'est pourquoi la transition énergétique doit prendre en compte :

1. *Un niveau de vie permettant le développement social et sociétal, par la mise en place d'infrastructures et d'un service public répondant aux exigences de tous les citoyens.*
2. *Les emplois, par des enjeux industriels répondant aux besoins des peuples,*
3. *Un développement durable et environnemental des productions industrielles ?*

Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale vit dans les villes. La question des transports est devenue, dans ces conditions, un élément déterminant de notre société humaine.

La source d'énergie quasi-unique des transports est aujourd'hui le pétrole, ressource fossile épuisable, d'une richesse telle que, comme la FNIC l'a toujours porté, il vaut mieux l'utiliser comme matière première de la pétrochimie, plutôt qu'en tant qu'énergie.

Des possibilités pour remplacer le pétrole dans les transports, existent. La voiture à hydrogène présente l'avantage de ne pas polluer grâce à sa propulsion électrique, tout en ayant une autonomie équivalente aux véhicules classiques.

Cinq constructeurs ont conclu un partenariat pour développer massivement cette technologie : Toyota, BMW, Honda, Daimler et Hyundai, dans le silence médiatique français sur ce sujet. Renault reste polarisé sur la voiture électrique avec batterie nécessitant de longs temps de charge et PSA mise sur une vision court et moyen terme avec le véhicule hybride.

Ce dossier vise à donner quelques éléments de réflexion sur ce qui pourrait être le carburant de demain.

L'HYDROGÈNE C'EST QUOI ?

L'hydrogène est un gaz sans couleur, inodore et insipide, constitué de **molécules diatomiques**, H_2 . Les **molécules diatomiques** sont des molécules constituées uniquement de deux atomes, soit de même ou de différents éléments chimiques. Le préfixe di- signifie deux en grec. H_2 et O_2 sont deux exemples de molécules diatomiques.

C'est un des composés principaux de l'eau et de toute la matière organique, et il est largement étendu non seulement dans la terre mais également dans l'univers entier.

Il existe sous différentes formes :

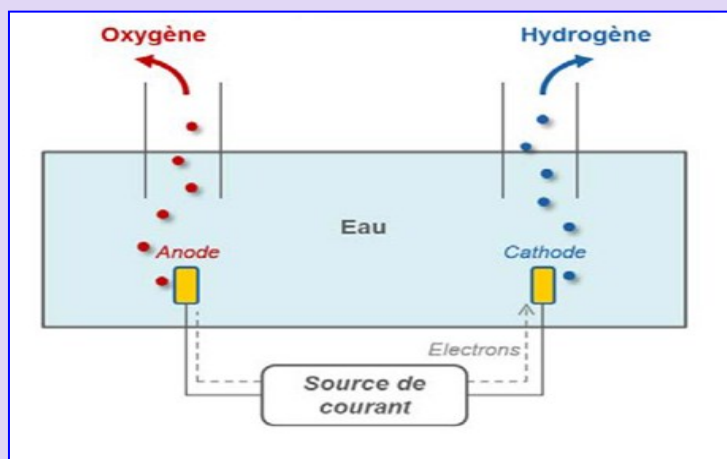
↳ **Sous forme liquide**, cela nécessite de descendre sa température à -253° . On parle alors de **stockage Cryogénique**.

↳ **Sous forme gazeuse**, cela nécessite de le comprimer. Les stockages modernes en réservoirs permettent une pression de 700 bars. C'est l'utilisation qui en sera faite dans les véhicules. Aux dires des constructeurs, les problèmes de sécurité, inhérents à ces hautes pressions, notamment en cas d'accident, ont été résolus.

↳ **Sous forme de galette**. Il existe également des métaux qui se comportent **comme des éponges vis-à-vis de l'Hydrogène**. Des chercheurs du CNRS ont mis au point un procédé aboutissant au stockage réversible à l'état solide de l'hydrogène. Il est également utilisé sous cette forme dans les véhicules.

COMMENT OBTIENT-ON L'HYDROGÈNE ?

1. Aujourd'hui, 95 % de l'hydrogène est produit à partir du gaz naturel, du pétrole ou du charbon.
2. Un autre procédé, actuellement 2 à 3 fois plus cher, permet de fabriquer de l'hydrogène à partir d'eau, avec un rendement pouvant atteindre 80 % : **l'électrolyse de l'eau**. Ce procédé exige l'utilisation d'un **courant électrique**, qui peut être d'origine renouvelable ou non.



3. Enfin, une autre source possible, actuellement explorée par les géologues, est **l'évaporation** naturelle d'hydrogène de certains sous-sols, jusqu'ici passée inaperçue et qui, pour certains sites, recèleraient des débits comparables à un puits de schistes.

Quelques PME françaises sont depuis présentes sur ce marché innovant particulièrement prometteur.

Seule l'électrolyse de l'eau par énergie renouvelable, éolienne ou solaire, permet des coûts de production de l'hydrogène Energie acceptables !

Quelles sources actuelles de production d'hydrogène ?

H_2 Production mondiale

- 630 Milliards de m^3 (2008).
- 58 Millions de tonnes/an.
- **2 % de la consommation de l'énergie mondiale.**

Pour répondre à un besoin d'énergie à hauteur de 20 %, il faudrait produire : **12 500 Milliards de m^3 /an d'hydrogène.**

POURQUOI L'HYDROGÈNE ?

C'est une source d'énergie quantifiable puisqu'elle est fabriquée et qu'elle pourrait à terme remplacer les énergies fossiles, limitées dans leur exploitation.

Avec des caractéristiques énergétiques égales voire supérieure aux énergies actuelles.

Sans faire de raccourci entre l'utilisation de l'hydrogène et l'automobile, car ce n'est pas le seul secteur qui serait utilisateur de cette énergie, il est celui dont l'impact est le plus connu sur l'environnement.

Une énergie qui peut être décarbonée.

L'hydrogène est une des sources d'énergie pour lutter contre le réchauffement climatique qui a pour principale origine la pollution, dont la plus importante sont les rejets de CO₂ effectué par les moteurs thermiques de nos véhicules. La principale qualité de l'hydrogène, c'est que cette énergie ne rejette aucune particule et donc aucune pollution puisqu'à la sortie de l'échappement, **il sort de l'eau pure.**

Une vidéo faite par un constructeur automobile allemand, illustrant la récupération d'eau par un système fixé à l'arrière du véhicule lors de la traversée du désert, laisse voir l'équipage boire l'eau sortie du pot d'échappement, est assez surprenante.



Mais l'avantage n'est pas que pour les transports.

L'hydrogène peut être produit, stocké, transporté et utilisé de multiples manières :

- pour alimenter ou recharger un appareil mobile,
- alimenter en électricité un site isolé,
- stocker de l'électricité intermittente, éolien, solaire),
- réduire le contenu carbone du gaz naturel des réseaux.

Stocker de l'énergie n'est pas un problème pour l'hydrogène, contrairement à l'électricité produite par des énergies renouvelables intermittentes.

L'éolienne ou le solaire, qui produisent de l'électricité, pas forcément au moment, ni à l'endroit où l'on en a besoin, pourraient par le traitement par électrolyse être converties en hydrogène puis stockées dans une pile à combustible.

Le transport serait alors rendu possible et permettrait l'utilisation à l'endroit et pour les besoins nécessaires de l'énergie autrefois perdue.

Plusieurs possibilités de stockage de l'hydrogène sont disponibles. Sous forme de galette, sous forme liquide et gazeuse dans des réservoirs.



En regardant l'image ci-dessus, cette galette de 1 kg renfermant 600 litres d'hydrogène laisse entendre la démesure du comparatif avec les batteries électriques et le stockage de l'hydrogène.

Au-delà de la fabrication et de l'utilisation de l'hydrogène, beaucoup de réponses aux questions sur la fiabilité de cette énergie, et surtout en termes de caractéristiques techniques, ont été apportées.

VOITURE A BATTERIE OU À HYDROGÈNE ?

Voiture électrique à la batterie :

- ✎ Prix très élevé de ces véhicules,
- ✎ 150 kms d'autonomie maxi. La faible autonomie et des performances moyennes ont dérivé sur une spécialité de véhicule urbain,
- ✎ Le temps de charge beaucoup trop long. Il faut en moyenne 3h00 pour une charge de batterie,
- ✎ L'avantage est de pouvoir charger les batteries à domicile.

Voiture à hydrogène :

- ✎ Tout comme la voiture électrique l'était à son lancement, son prix est vraiment rédhibitoire, que les constructeurs expliquent par l'attente de commercialisation de masse. De 2008 à 2015 les coûts ont été réduits par 20 pour sa commercialisation et ils réduiront encore avec une grande diffusion prévue en 2020.
- ✎ Très peu de stations sur le territoire pour ne pas dire aucune. Alors qu'une infrastructure de bornes de recharge électrique maille petit à petit le territoire, les bornes de chargement d'hydrogène se comptent en France sur les doigts d'une main. *Comme ni Renault, ni Peugeot ne développent de véhicules à pile à combustible, cela a contribué à un **lobbying actif** pour la batterie dans les véhicules électriques au détriment de l'hydrogène.*
- ✎ Pour faire le plein d'hydrogène le conducteur ne mettra pas plus longtemps que pour faire le plein de gazole et ne lui coûtera pas plus cher. Pour l'autonomie, elle est 3.5 fois supérieur à celle d'une voiture électrique soit plus de 550 km. Les performances sont à l'identique voire supérieures aux modèles fonctionnant aux carburants classiques.

Pour terminer sur le secteur automobile, entre l'hydrogène et l'électrique, un combiné des deux pourrait mettre tout le monde d'accord.

C'est le prolongateur d'autonomie.

Il s'ajoute simplement à la batterie d'une voiture électrique et augmente son autonomie.

Demain, les petits véhicules urbains auront toujours une batterie, et pour la logistique ou des véhicules intermédiaires, le prolongateur d'autonomie prendra toute sa

place. Seuls les plus gros modèles seront équipés à 100 % d'une pile à combustible à hydrogène.

Le projet CGT pour l'ex-raffinerie des Flandres :

ce projet vise les installations du site pour les ré-orienter dans la production d'hydrogène par électrolyse de l'eau, effectué au moyen de l'électricité produite par les 5 éoliennes présentes sur le site.

Le projet porté par la CGT de la raffinerie des Flandres de DUNKERQUE repose sur la ré-industrialisation de la raffinerie par l'utilisation des moyens industriels existants. Toutes les conditions d'exploitation sont réunies pour assurer la reconversion industrielle avec un très faible investissement.

La production d'hydrogène a de multiples facettes et englobe plusieurs projets portés par la CGT de Dunkerque.

La faisabilité, tant des premières phases de projets démonstrateurs pilotes préindustriels que ceux de seconde phase de développements industriels de la filière hydrogène ont été démontrés.

En tout état de cause, la CGT est plus que jamais résolue à impliquer les pouvoirs publics derrière ces projets, afin qu'ils prennent leurs responsabilités politiques.

Beaucoup de territoires, souffrent d'une désindustrialisation qui les appauvrit et contribue au chômage de masse et au développement de l'exclusion comme de la précarité sociale.

LE TEMPS N'EST PLUS AU QUESTIONNEMENT MAIS À L'ACTION !

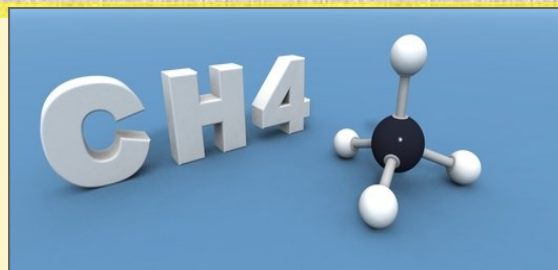


ET LA MÉTHANATION, C'EST QUOI ?

C'est un procédé technique qui consiste à transformer de l'électricité en méthane. «Le passage de l'électricité au méthane s'effectue en deux temps. Il s'agit d'abord de produire de l'hydrogène par électrolyse de l'eau puis de faire réagir cet hydrogène avec du dioxyde de carbone dans un réacteur catalytique», qui aboutit à la production de méthane.

Nous devons d'ailleurs cette découverte à un chimiste français, Paul Sabatier, qui formalisa, il y a plus d'un siècle les conditions nécessaires à la production de méthane à partir de la réaction de l'hydrogène et du dioxyde de carbone.

De plus, le gaz produit dans ces conditions peut ensuite être intégré sur le réseau de gaz naturel et ne nécessite donc pas d'investissements d'infrastructures.



La méthanation a pour avantage de considérer le gaz carbonique comme une ressource, plutôt que comme une contrainte, et permet ainsi de valoriser le CO₂ en le positionnant comme une énergie non génératrice directe de gaz à effet de serre.

**Réaction entre H₂ et CO₂ =
Méthane de synthèse**

GAZ NATUREL + HYDROGÈNE = HYTHANE

Le projet Althytude, mené à Dunkerque sur 2 bus, par l'ajout d'hydrogène dans le gaz naturel permet d'obtenir de **meilleures performances techniques et environnementales** (moins de gaz à effet de serre et moins de polluants locaux), **tout en maintenant un haut niveau de sécurité**.

Ce mélange Hydrogène et Gaz Naturel a pour nom **L'Hythane**. Il est compatible avec les véhicules gaz naturel, qui doivent simplement être adaptés.

Un deuxième projet mené actuellement sur Dunkerque, a prévu d'équiper une flotte de 50 bus roulant avec ce nouveau carburant **HYTHANE**.

Est-il nécessaire de rappeler que les besoins en Hydrogène **sont donc déjà avérés** et que les nombreux projets CGT, qu'ils soient d'énergie électrique, piles à combustible, gaz Hythane, Méthane de Synthèse étant destiné à plusieurs secteurs industriels ont besoin d'être portés et soutenus.

C'est bien d'une complémentarité industrielle qu'il est question, car il serait simpliste de réduire l'utilisation des produits dérivés du pétrole à la seule fonction de carburants. Le pétrole a de nombreux dérivés tels que le caoutchouc, la chimie, la plasturgie, la navigation de plaisance etc...

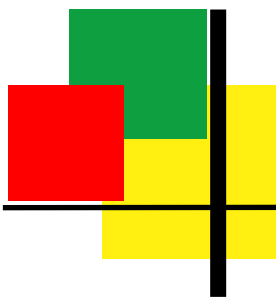
L'industrie, qu'elle soit de l'automobile, du gaz, du pétrole, peut et doit prendre en considération la nécessité de cette nouvelle énergie et faire en sorte qu'elle soit accessible à tout le monde. L'accroissement de la consommation mondiale, avec toutes les conséquences sur la planète, doit porter les gouvernements à prendre les décisions qui s'imposent. Il ne peut pas simplement être question de stratégie financière au péril de la santé des humains, alors que des solutions existent.

Ce secteur d'énergies renouvelables et d'enjeux environnementaux ne doivent-ils pas faire partie de la réappropriation des moyens de production et être nationalisés ?

Les projets industriels CGT dans le Nord et partout en France sont de véritables moyens de maintenir et développer l'emploi de qualité en territoire, tout en étant utiles à l'environnement !

«Oui, mes amis, je crois que l'eau sera un jour employée comme combustible, que l'hydrogène et l'oxygène, qui la constituent, utilisés isolément ou simultanément, fourniront une source de chaleur et de lumière inépuisables et d'une intensité que la houille ne saurait avoir».

**Jules Verne,
L'Ile mystérieuse - 1874**



Journée d'étude IHS

du 13 et 14 octobre 2015.

Le Collectif d'Histoire Social des Industries Chimiques organise deux journées d'étude les 13 et 14 octobre 2015 avec, au programme :

1. **Notre conception du syndicalisme. Du syndicat à l'international,**
2. **Développement des solidarités et nos engagements pour la Paix.**

Les 120 ans de la CGT sont loin d'être un long fleuve tranquille !

Depuis toujours des hommes et des femmes, travailleurs et travailleuses, ont eu la lutte comme seule réponse à l'emprise du capitalisme. Ils n'ont pas attendu d'en avoir le droit, ils se sont battus, la lutte pour le progrès social vibrerait dans les veines de ces salariés qui espéraient une meilleure vie et la construction d'un avenir pour les futures générations.

Par leur volonté de ne pas accepter la servitude sans limite, ils ont osé se dresser, debout, face à la classe des nantis, des patrons. Cette caste de patrons, toujours à la recherche constante d'utiliser la meilleure et performante machine, répondant au nom de « salarié », afin de gaver leurs appétits financiers jamais rassasiés.

Au prix des larmes et du sang, pas à pas, le monde du travail a mis en place l'organisation collective de lutte de classe et de masse que sera notre CGT.

Tout ce qui fait notre histoire s'écrit dans une recherche constante de progrès social, arraché par la lutte. C'est cet esprit rassembleur et de lutte de classe qui forgera et différenciera la CGT des autres syndicats. Il y a ceux qui luttent pour prendre ce qui revient de droit aux salariés et ceux qui ont choisi d'accompagner les « réformes ».

Cette lutte, qui s'engage sur tous les fronts et bien au-delà de nos frontières, a vu la CGT prendre ses responsabilités pleines et entières. Des positions pas toujours partagées et comprises : celles portées par les revendications d'antimilitarisme, les appels à la désobéissance, l'antipatriotisme et le choix incompréhensible de se rallier à l'union sacrée le 4 août 1914, après s'y être très fortement opposée, en sont la parfaite illustration.

Porter des exigences de paix alors que le monde tourne autour de déclarations de guerre, du pillage des richesses de pays en développement, d'ingérence par les puissants de ce monde, est une question de droit et de



liberté. L'exemple des migrants fuyant leurs pays en guerre, ou la violence et la misère engendrées par les pays européens envahisseurs, ayant choisi le conflit armé, en est la triste réalité. Ces pays européens devraient plutôt construire et développer le social que chaque pays de ce monde est en droit d'attendre.

Oui, c'est dans la construction de solidarités internationales que la CGT, par la lutte et ses positions claires continuera de ne pas cautionner tout ce qui portera entrave, de loin ou de près, à la liberté de chaque homme ou femme sur cette terre.

Aujourd'hui, la paix est menacée partout dans le monde, sous diverses formes, religieuses, politiques, financières. Des marchands d'armes prospèrent sur la mort et la destruction de pays. Cela confirme une fois de plus que la guerre est inhérente au capitalisme et que seuls les travailleurs sont en mesure d'imposer la Paix.

Pour nous, militants, l'objectif est double :

↳ **La mise en pratique de notre conception du syndicalisme CGT, partant du syndicat jusqu'à l'international, (avec la CES et la FSM), avec l'implication de la CGT dans le développement des solidarités internationales.**

↳ **La lutte pour la paix.**

Notre Fédération aura aussi à cœur de présenter succinctement le travail qui fut développé dans la lutte pour la destruction des armes chimiques, et vous donnera rendez-vous en 2016 pour un Colloque international sur le sujet.

Ces deux journées des 13 et 14 octobre doivent porter à la réflexion comment nous construirons les luttes de demain, et avec quel syndicalisme nous nous y engagerons.

Quand le dialogue social, TUE LA DÉMOCRATIE.

Depuis toujours les avancées sociales se sont faites par les mouvements ouvriers. Jamais il ne sera possible d'escompter gagner de nouveaux droits ou simplement de pouvoir maintenir ceux qui existent **sans l'action des salariés.**

Le patronat, avec la complicité du gouvernement, l'a parfaitement compris et use en permanence du «dialogue social», mais qu'en est-il réellement ?

Tous les mois, élus et mandatés sont convoqués par le patronat ou le gouvernement. Ces réunions où l'ordre du jour est fixé unilatéralement par les donneurs d'ordres, va toujours dans le sens de la régression des droits actuels ou dans la mise en place de systèmes, de lois, à l'avantage du capital.

Aucune réunion organisée à la demande des syndicats, avec des ordres du jour portant l'exigence de nouveaux droits et améliorant le quotidien des salariés.

Pour preuve, il suffit de regarder ce qui s'est passé au niveau national avec les conférences dites sociales. Tous les lois et projets passés et en cours n'ont fait que renforcer la dictature patronale au détriment des droits et libertés des salariés.

En 2013 : Accord compétitivité-emploi. Loi supprimant les droits du CE qui défend l'emploi des salariés face aux décisions de l'employeur. Instaurant mobilité, flexibilité et gel des salaires etc...

En 2014 : « Pacte de responsabilité » constant à ajouter 30 milliards de cadeaux au patronat, venant s'ajouter aux 200 milliards annuels existants.

C'est le fameux CICE qui a redonné **10 milliards d'euros** de marge aux entreprises (source gouvernement.fr) pour aller directement dans la poche des actionnaires. Ne devait-il pas créer de l'emploi ?



En 2015 : **LOI MACRON** : suite de l'ANI 2013 avec une panoplie de mesures, renforçant les droits patronaux au détriment des salariés : travail du dimanche, Prud'hommes, Médecin du travail, travail de nuit...

LOI MACRON 2 : supprimant les droits inscrits dans les CDI des salariés. Jusqu'ici le contrat de travail garantissait les droits du salarié à vie.

LOI REBSAMEN : qui veut réduire par 2 ou 3 le nombre de représentants des salariés, leurs moyens d'investigation, en leur supprimant des droits d'actions dans le CHSCT.

PROJET VALLS / DE COMBRESSELLE : objectif de mettre fin à la protection des salariés inscrits dans le Code du travail et les Conventions collectives, un accord d'entreprise pouvant y déroger. C'est la suppression du principe de faveur qui garantissait le meilleur pour le salarié.

Plus il y a du «dialogue social», moins il y a de démocratie sociale.

Le dialogue social d'aujourd'hui, comme celui de demain s'apparentera toujours à des reculs sociaux si les salariés ne prennent pas leur destin en main.

La santé n'est pas un coût, c'est un droit qui n'a pas de prix.

Il n'est pas une journée qui passe sans que, dans les médias ou la presse, ne soit évoqué le déficit de la Sécurité sociale, les soins et frais de santé coûtant soi-disant de plus en plus et sur lesquels, il est impératif de faire des économies si l'on veut pérenniser notre Sécurité sociale. Le tout, de plus, en culpabilisant les patients, les usagers avec l'éternelle ritournelle de la surconsommation des médicaments, des dispositifs médicaux, des consultations généralistes et autres spécialistes...

D'autres réalités sur le « coût » de la santé en France sont peu évoquées, la manipulation de vocabulaire et des chiffres est devenue monnaie courante, notamment de la part des pouvoirs publics.

Pour l'exemple :

1 - Le taux de substitution des médicaments princeps par des génériques est de 80 % disent-ils. **Vrai** en volume (nombre de boîtes), mais cela correspond en réalité à peine à 30 % du marché du médicament traduit en euros. En France, sur les 120 milliards d'€ de dépenses de médicaments, 84 milliards € restent des médicaments princeps. Quand on sait que la marge opérationnelle moyenne de l'industrie pharmaceutique est de 33 %, c'est près de 40 milliards de profits réalisés par les laboratoires qui sont directement pris dans le budget de la Sécurité sociale et vont dans la poche des actionnaires.

L'obligation de substitution fait réaliser 250 millions d'euros d'économie à l'Assurance maladie nous dit-on.

Vrai, mais les pharmaciens bénéficient de primes/bonus sur objectif lorsqu'ils sont « bons élèves » et pratiquent la substitution de façon plus zélée que d'autres. Ces primes/bonus peuvent aller de 0 à 10.000 € (rarement plus) par an. Pour 2014, c'est 200 millions € qui ont été versés aux officines, soit une réalité d'économie de 50 millions €, à mettre en parallèle avec un marché de 120 milliards....

2 - Autre rente pour les pharmaciens, depuis le premier janvier 2015, pour chaque boîte de médicament délivrée, le pharmacien facture 82 centimes et 51 centimes par ordonnance complexe. Les pouvoirs en place, qui ont autorisé ces nouvelles dispositions, précisent qu'il s'agit là de mesures qui ont pour objectif



de rétribuer la fonction « conseil » du pharmacien et que cela ne coûtera rien au patient. Là aussi, les choses ne sont dites qu'à moitié, en réalité l'Assurance maladie ne prendra en charge qu'à hauteur de ce qu'elle rembourse, autrement dit, pour un médicament remboursé à 65 %, le reste à charge pour les patients sera de 29 cts pouvant être pris en charge par les complémentaires santé pour ceux qui en ont, les autres... Pour nombre de patients et notamment les plus précaires, cela peut rapidement peser lourd. A savoir que sans prescriptions, les 82 cts s'appliquent aussi mais sont intégralement à la charge du patient et qu'à partir du premier janvier 2016, ce sera 1 €. Cela représente environ une rente de 15 % du chiffre d'affaires d'une pharmacie.

3 - La visite chez un médecin généraliste coûte 23 €.

Vrai pour le patient, **faux** pour la Sécurité sociale. En réalité le coût moyen d'une visite au généraliste pour la Sécurité est de 31€90. La raison en est là aussi les primes/bonus sur objectif qui vont de 0 à 15.000 € par an pour les meilleurs « élèves ». Elles sont attribuées, exemple, lorsque le généraliste suit un patient souffrant d'une Affection Longue Durée (ça évite l'hospitalisation) ou lorsqu'il suit des patients de plus de 75 ans ou moins de 6 ans (moins de visite aux spécialistes, ou à l'hôpital), autre prime, quand il y a peu de prescriptions médicaments et/ou arrêt de travail. Et aussi, prise en charge des cotisations sociales et familiales des généralistes lorsqu'ils s'installent en zone « désertifiée ». Coût total pour la Sécurité sociale, aux alentours de 200 millions d'euros.

Gros travers, certains généralistes ne font plus que de l'ALD, du plus de 75 ans et moins de 6, bref se garantissent un revenu.

Ces données chiffrées sont celles du rapport des comptes de la CNAM pour 2014, ça ne s'invente pas.

4 - Autre sujet de réflexion, cette note de la direction du trésor concernant les ALD (affections longue durée) aujourd'hui prises en charge à 100 % par la Sécurité sociale. Cette note précise que les ALD touchent 15 % de la population à ce jour et que cela devrait grimper à 20 % d'ici 2025. Pour éviter l'explosion du coût pour l'Assurance maladie le Trésor préconise de ne plus rembourser à 100 % et de mettre en place un plafond de reste à charge pour le patient d'environ 570 €.

Le patient n'aurait donc plus droit à l'exonération du ticket modérateur, il ne bénéficiera à nouveau de la prise en charge à 100 % qu'une fois ce plafond atteint. Là encore, c'est une augmentation du reste à charge pour les patients, ceux ayant une mutuelle verront forcément augmenter son prix, ceux n'en ayant pas paieront directement de leur poche et pour les plus précaires ce sera le renoncement aux soins au péril de leur santé, de leur vie.

Le gouvernement crie haut et fort qu'il ne s'agit que d'une note de l'administration, qu'aucun projet en ce sens n'est en cours. Croira qui voudra qu'une administration au ordre d'un ministère réalise des études sans aucune directive et/ou demande de sa tutelle.



Le Pacte de Responsabilité voté à l'Assemblée nationale va nous imposer de nouvelles mesures de réduction des dépenses en matière de santé, à hauteur de 10 milliards d'euros.

Pas de doute là non plus, ces mesures auront pour effet une nouvelle fois d'augmenter le reste à charge pour les patients et pire, pour les plus précaires, le renoncement aux soins, à la santé, et à la vie.

LA FNIC CGT LE RÉAFFIRME, LE DROIT À LA SANTÉ ET L'ACCÈS AUX SOINS EST UN DROIT FONDAMENTAL, TOUT COMME LE DROIT AU LOGEMENT, À L'ÉNERGIE, À L'EAU...

Il n'est plus acceptable que ceux-ci soient continuellement remis en cause et sacrifiés sur l'autel des profits et de la rentabilité, pour encore et toujours plus de dividendes versés aux actionnaires, le tout organisé par les gouvernements successifs, plus enclins à être au service de la finance, du patronat, plutôt que de mettre en œuvre les décisions politiques nécessaires au progrès social.

LA SANTÉ N'EST PAS UNE MARCHANDISE, C'EST UN BIEN COMMUN DE L'HUMANITÉ.

Expertise PSE Assistance
Conseil Analyse OS Qualité de Vie au Travail
Risques Psychosociaux Gestion Droits des élus
Comptabilité des CE CHSCT CE Formation
Accompagnement Plan social Comptes annuels

LES CLEFS POUR ANTICIPER ET AGIR



L'expertise au service des élus CE et CHSCT

Décrypter les comptes, anticiper les difficultés, démêler les impacts de réorganisations, cerner les enjeux sur l'emploi et les rémunérations, éclairer sur la stratégie des actionnaires, repérer les conséquences sur l'organisation du travail... mais aussi, prévenir le stress dans l'entreprise, analyser les conditions de travail et détecter les facteurs de risques, proposer des solutions...

Chaque jour, nos consultants experts, présents à Paris et en Région, sont au service des élus, des CE et des CHSCT pour leur permettre d'anticiper et de mieux agir.

www.apex-isast.fr

twitter.com/Apex_Isast
facebook.com/apex-isast